



Nancy, le 7 Avril 2020

Conférence téléphonique du 7 Avril 2020 avec la direction

Nous rentrons dans la 4e semaine de confinement

Le directeur du CHU de Nancy et la Directrice de l'ARS de Meurthe-et-Moselle avaient la crainte d'un pic de la pandémie le week-end dernier, mais il ne s'est pas produit. A ce jour, les nouvelles sont rassurantes, 20 lits de réanimations sont inoccupés au CHU de Nancy.

Les entrées en réanimation sont sous contrôle en Moselle, Alsace et Vosges, mais il y a de gros soucis en région parisienne.

Beaucoup de centres hospitaliers manquent de médicaments pour la réanimation et n'ont que 2 jours de stock.

Quant à la date de la fin du confinement, la question est posée.

Concernant le plan de continuité d'activité pour la DDFIP 54 ;

Un tiers des agents sont en activité, 156 agents en présentiel et 121 en télétravail. Les 80 PC portables ont tous été distribués, 15 PC supplémentaires seront livrés la deuxième semaine d'avril.

Le plan de continuité d'activité est activé par les chefs de service. La direction leur a demandé de maintenir le contact avec les 280 agents qui ne sont pas en activité et qui ne bénéficient pas d'autorisation spéciale (garde d'enfants, santé fragile, arrêt maladie...) afin de préparer leurs retours dans les services.

Les règles de distanciation sociale et les gestes barrières devront être scrupuleusement suivis.

Tous les agents qui étaient en quatorzaine ont repris leur activité.

6 personnes sont en arrêt maladie avec suspicion COVID-19, 4 personnes sont en arrêt maladie sans motif connu.

Le protocole de retour dans les services après un arrêt maladie avec suspicion COVID prévoit que les médecins généralistes ou le médecin de prévention fournisse une attestation de reprise. Si cette attestation n'est pas fournie par le médecin généraliste (ce qui est toujours le cas), l'agent devra se rapprocher de Madame Fort, médecin de prévention.

La direction a reçu cette semaine, une livraison de 2000 masques qui seront répartis entre les agents des finances et la DDPP. Une priorité sera donnée aux agents accueillants du public.

Une plaquette mise à disposition des agents des finances publiques rappellera la nécessité de respecter les gestes barrière.

10 plexiglas pour les accueils physiques seront installés dans les centres qui en sont toujours dépourvus.

La direction insiste sur le fait que soit l'accueil physique sera protégé soit il n'y aura pas d'accueil.

À l'instar d'autres administrations, la direction a adopté la technique du stockage du courrier pendant 24h avant son dépouillement.

Une distribution de lingettes sera effectuée dans les services.

Comme nous l'avons déjà souligné la semaine dernière, les relances des 700 entreprises défaillantes (500 entreprises défaillantes pour la TVA et 200 entreprises pour le PAS) est en bonne voie. Beaucoup de défaillances étaient due à une mauvaise interprétation des règles de report de la part des banques ou des experts comptables. Au niveau national, les recettes de TVA ont chuté de 25 % entre février et mars (12 milliards contre 9 milliards d'euros de paiement spontané) Au niveau du département il ne reste que 120 entreprises à relancer.

Concernant la campagne des impôts sur le revenu 2020, celle-ci débutera certainement en période de confinement. Il n'y aura donc pas d'accueil physique.

Une note pour les services est en préparation concernant cette campagne.

En mode de confinement, le point d'entrée sera l'accueil téléphonique ou la messagerie.

Selon la direction, les services d'accueil téléphonique seront organisés en respectant la distanciation et les gestes barrières. Le télétravail continuera pour cette campagne.

Les agents du PCRП soutiendront les services en télétravail ou en présentiel dans le centre le plus proche de chez eux. La direction souhaite que le nombre d'agent en présentiel permette la distanciation (entre 30 et 50 % d'occupation des espaces).

Concernant l'activité des trésoreries, une enquête a été effectuée auprès des ordonnateurs. Ceux-ci ont fait part de difficultés d'organisation à la suite d'absence de personnels dans les mairies. Pour résoudre des difficultés liées à Chorus Pro, des ordres de paiement manuels ont été autorisés par dérogation.

La DG a mis en place un système d'approvisionnement de fonds par l'intermédiaire de La Poste avec un délai de 4 jours en complément de l'approvisionnement classique.

L'attention des comptables a été attiré sur la vérification scrupuleuse des mandats concernant les achats de matériels médicaux. En effet des sociétés véreuses s'incrustedans le paysage médical et profitent de la situation pour monter des arnaques.

Une réflexion est en cours sur la reprise du contentieux et le retour d'agents en autorisation d'absence.

La gestion publique est également mise à contribution pour vérifier la légalité de diverses plate-forme de dons pour les hôpitaux.

Concernant le fonds de solidarité attribué aux petites entreprises et aux auto-entrepreneurs d'un montant de 1500 €, 600 000 demandes ont été enregistrées au niveau national. 20 % des dossiers ressortent en anomalie, en majorité à cause d'une inadéquation entre le RIB fourni et celui enregistré.

Pour le département, le Pole Contrôle Expertise prendra en charge ces anomalies.

La prochaine conférence téléphonique aura lieu le mercredi 15 avril.

L'équipe de solidaire vous souhaite un bon week-end de Pâques certes confiné mais nous espérons tous en bonne santé.

«Le prénom de l'avenir est l'espoir» **Gilbert Cesbron**